

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et  
numérique

## Arrêté du 11 mars 2024 fixant la composition du jury du concours interne pour le recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques au titre de l'année 2024

**Le ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le Code de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2016-1195 du 2 septembre 2016 modifié portant statut particulier des attachés statisticiens de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 12 mai 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours de recrutement de l'Institut national de la statistique et des études économiques et des concours d'admission d'élèves titulaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information et à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024, l'ouverture du concours interne pour le recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>** - Le jury du concours interne ouvert au titre de l'année 2024 pour le recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques, est composé comme suit :

La Présidente :

**Mme Marie LECLAIR**

Inspectrice générale hors classe

Les membres du jury :

**M. Vincent BIAUSQUE**

Administrateur hors classe

**M. Bruno BJAÏ**

Administrateur

**Mme Caroline BOUCLY**

Administratrice

**M. Gérard BOUVIER**

Administrateur hors classe

**Mme Rosie DUTTON**

Professeure

**Mme Clare LAVELLE**

Professeure

**M. Stéphane LEGLEYE**

Administrateur hors classe

**Mme Sophie MAILLARD**

Administratrice

**Mme Hélène MICHAUDON**

Administratrice hors classe

**M. Pierre POULON**

Administrateur

**Article 2** - En cas d'empêchement de la présidente du jury, la présidence sera assurée par Mme Caroline BOUCLY.

**Article 3** – M. Stéphane PAGNAT, chef de la section concours et examens, est chargé du secrétariat du jury ou, en son absence, Mme Nathalie MAURIN, gestionnaire du concours.

**Article 4** - Le jury du concours choisit les sujets des épreuves écrites et orales, arrête la liste des candidats admissibles et établit dans la limite des postes offerts et par ordre de mérite, les listes de classement des candidats admis.

**Article 5** - Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 mars 2024

Pour le ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,  
Par délégation :

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Signé : J.-L. TAVERNIER